MESURES ANTI COVID-19





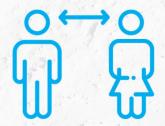
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS

LORS DES RASSEMBLEMENTS DANS LES LOCAUX ESI AUX REMONTÉES MÉCANIQUES



GEL HYDROALCOOLIQUE

A DISPOSITION DANS CHAQUE BUREAU ESI



DISTANCIATION PHYSIQUE

RESPECT DE LA DISTANCE D'1 MÈTRE ENTRE LES PERSONNES



PROTECTION PLEXIGLASS

DANS LES BUREAUX ESI



PETITS GROUPES

ENTRE 6 ET 10 ÉLÈVES SELON LES COURS



LAVAGE DES DOSSARDS

AVANT DISTRIBUTION